



L'intelligence artificielle au service des élus locaux

Comprendre les enjeux et les applications concrètes de l'IA dans son

Une formation en ligne organisée par EluesLocales.

- Cette formation est nouvelle et n'a pas encore été évaluée par nos participants

Public concerné : Tout.e élu.e de niveau communal, départemental ou régional.

Pré-requis : Etre titulaire d'un mandat d'él.u.e local.e.

Durée de la formation : 3 sessions de 2 heures soit 6 heures de formation

Nos conseillères pédagogiques sont à votre écoute, n'hésitez pas à les contacter directement si vous avez des questions



Isabelle Helbling

☎ 06 71 51 89 83

✉ isabelle@elueslocales.fr



Claire Bruggisser

☎ 06 71 51 89 91

✉ claire@elueslocales.fr

Présentation de la formation

L'intelligence artificielle transforme en profondeur notre société et nos modes de gouvernance. Pour les élus locaux, elle représente une opportunité majeure d'optimisation des services publics, de facilitation de la communication avec les citoyens et d'amélioration de la prise de décision.

Cependant, son intégration pose aussi des défis éthiques, réglementaires et stratégiques qu'il est essentiel de maîtriser.

Cette formation permettra aux élus de mieux comprendre les enjeux et les applications concrètes de l'IA dans leur mandat. Ils apprendront à utiliser des outils adaptés pour gagner en efficacité tout en garantissant une utilisation responsable et transparente de ces nouvelles technologies.

I Objectifs

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les fondamentaux de l'IA et son potentiel pour le secteur public.
- Identifier les opportunités et les défis de l'IA dans la gouvernance locale.
- Intégrer des outils d'IA pour optimiser la communication et la prise de décision.
- Maîtriser les enjeux éthiques et réglementaires liés à l'IA.

I Programme

Session 1 – Comprendre l'IA et ses enjeux pour les élus

- Décrypter le fonctionnement de l'IA : IA générative, prédictive et ses applications concrètes pour le secteur public.
- Identifier les opportunités pour les collectivités : optimisation des services, analyse des données, automatisation des tâches et prise de décision.
- Anticiper les défis éthiques et réglementaires : cadre juridique (RGPD, législation européenne), transparence, biais algorithmiques et bonnes pratiques

Session 2 – L'IA au service de la communication et de la gouvernance

- Renforcer la communication avec les citoyens : chatbots, rédaction assistée, analyse d'opinion et bonnes pratiques pour une communication efficace.
- Optimiser la gestion publique et la prise de décision : exploitation des données pour une gouvernance plus performante.
- Utiliser l'IA pour anticiper et gérer les crises : outils et stratégies pour une réactivité accrue face aux urgences locales.

Session 3 – Prise en main d'outils d'IA pour les élus

- Explorer des outils essentiels : analyse de données, gestion de projet, création de contenus visuels et rédaction assistée.
- Expérimenter par la pratique : rédaction d'un discours avec IA, création d'un post de communication et mises en situation interactives.
- Définir une approche personnalisée : conseils et méthodologie pour intégrer efficacement l'IA dans son quotidien d'élu.

I Formatrice/formateur

La formation sera assurée par l'un de nos formateurs expert des collectivités locales et du positionnement politique des élus. CV disponible sur demande.

I Conditions d'inscription

Votre inscription sera prise en compte dès réception de votre demande via la plateforme "Mon Compte Formation" de la Caisse des dépôts ou du bulletin d'inscription signé et tamponné de votre collectivité, au plus tard une semaine avant la date de début de la formation.

Comment financer votre formation ?

Que vous soyez membres de conseils municipaux, de communautés urbaines, l'agglomération, de conseils départementaux ou de conseils régionaux, en tant qu'élue, votre formation est un droit individuel qui vous permet de faire financer les frais d'enseignement et les frais de déplacement et de séjour (hébergement et restauration). EluesLocales est un organisme agréé pour la formation des élus locaux par le Ministère de l'Intérieur. À ce titre, votre formation est finançable par votre collectivité ou par votre Droit Individuel à la Formation (DIF).

Tarifs nets de taxe

L'organisme EluesLocales est exonéré de TVA au titre de l'article 262-4-4-a du CGI

Financement par votre collectivité :	675€
Financement par votre DIF : Possibilité de financement par votre Droit individuel à la formation (DIF)	400€

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Éléments matériels de la formation et accessibilité

Nos formations ont lieu dans des salles que nous réservons partout en France. Toutes les salles que nous louons sont équipées d'un vidéoprojecteur.

En cas de problème d'accessibilité, merci de contacter Elena Sahli au 06 71 51 90 07 pour que nous puissions le cas échéant faire les adaptations nécessaires.

Nos formations en ligne ont lieu via l'outil de visioconférence "Zoom". Merci de vérifier que vous êtes équipé.e d'un ordinateur avec une bonne connexion internet et d'un casque pour le jour de la formation.

Méthode et supports pédagogiques

Tous nos formateurs travaillent à partir d'un support théorique powerpoint qui sera diffusé pendant la formation.

Pour les formations techniques, nos formateurs travaillent à partir de documents issus de leurs expériences dans des collectivités locales pour illustrer des cas pratiques. Vous êtes invité.e à vous munir des documents de votre collectivité si vous souhaitez travailler dessus pendant la formation.

Pour les formations liées à la communication politique, les formateurs réaliseront des mises en situation pour vous familiariser avec les apprentissages théoriques étudiés en formation.

À l'issue de la formation, un support résumé de formation intitulé "Les essentiels" vous sera envoyé par email.

Suivi et évaluation

«Les objectifs opérationnels seront évalués en fin de formation via une auto-évaluation des stagiaires.